Bonjour,

La présente est simplement vous informer d’une nouvelle activité pédagogique que nous allons vivre en groupe classe, soit le conseil de coopération. Les élèves vivent plusieurs heures en classe dans une année. Avec leurs pairs, ils connaissent des réussites, des difficultés et des conflits. Ils vivent en groupe et forment une micro société qui prend place sous forme de « communauté d'apprenants ». Ainsi, ensemble, nous ferons l’apprentissage du «vivre en démocratie» de façon constructive; ce qui n’est pas toujours facile.

À cet effet, mercredi passé nous avons eu la visite de M. Fred Lavoie, conseillé pédagogique, avec qui nous avons mis les bases du conseil. Ce matin, nous avons vécu notre deuxième conseil de coopération. Ce conseil est un moment privilégié pour faire un retour sur ce qui s’est vécu en classe ou dans l’environnement immédiat des élèves. Ce retour peut toucher plusieurs aspects, tant sur le plan des relations interpersonnelles et sociales que sur celui du travail en classe. C'est une manière de proposer des idées au groupe, de faire valoir ses opinions, de féliciter ses pairs, mais aussi, de résoudre des conflits de façon civilisée. Les élèves font des efforts pour s’améliorer; le groupe classe étant le témoin privilégié du cheminement parcouru. Par exemple, quand un élève dit devant toute la classe : « Je ferai des efforts pour améliorer mon comportement ou j'écouterai les consignes », il est un peu gêné si on lui fait remarquer à un Conseil de Coopération ultérieur qu'il ne s'est pas amélioré. Par contre, s’il s’est amélioré, il recevra certainement des félicitations de ses confrères.

Pour notre part, nous considérons que c'est l'occasion par excellence pour les élèves de ressentir qu'ils ont une véritable emprise sur eux-mêmes et sur leur communauté d'apprenants. Votre enfant pourra vous expliquer de façon plus approfondi le fonctionnement du conseil et si vous aviez davantage de questions, n’hésitez pas à communiquer avec nous.

Au plaisir,

Eric et Patricia